

Coronavirus - Covid 19

Communiqué de presse du 24 mars 2020

Des actions pour notre personnel soignant et nos aînés

Face aux difficultés d'approvisionnement dont souffrent les professionnels de santé, le maire de Molsheim, Jean-Michel Weber, a fait livrer 30 litres de gel hydroalcoolique et 200 gants de protection en nitrile à l'hôpital local de Molsheim. Parallèlement un cabinet infirmier est également venu récupérer des boîtes de gants en latex. La Ville lance un appel aux entreprises locales en les invitant à faire preuve de civisme en confiant les réserves principalement de masques ou de gel hydroalcoolique dont elles seraient encore détentrices aux professionnels de santé.

Par ailleurs, la Ville dispose encore de quelques places en crèche familiale à l'attention des enfants de personnels soignants. Les animateurs du service scolaire et périscolaire participent également à l'accueil des enfants de l'enseignement primaire en lien avec le personnel enseignant. L'accueil se fait à l'école élémentaire de la Monnaie (à 8 h 15 les lundi, mardi, jeudi et vendredi) par un enseignant et le périscolaire prend le relais à midi (prévoir un panier repas) et après l'école jusqu'à 18 h 30. Le mercredi, l'accueil s'effectue à la maison des élèves. L'ensemble des équipes est mobilisé pour soutenir les soignants et prendre en charge les enfants dans les meilleures conditions.

Pour les personnes âgées, la directrice du Centre communal d'action sociale organise des appels hebdomadaires réguliers à destination des personnes isolées. Elle est en contact étroit avec le gestionnaire des résidences "Bon repos" et "les Peupliers". Elle a notamment pris contact avec les deux pharmacies molshémiennes qui pour le moment assurent le portage des médicaments.

Côté résidence le Moulin, l'établissement affiche un taux de remplissage maximum. Le concierge assure une permanence tous les matins du lundi au vendredi.



Rappel des numéros utiles

*Mairie de Molsheim : 03 88 49 58 58 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

renseignements@molsheim.fr

*Etat civil : dasp@molsheim.fr

*Police Municipale : 03 88 49 58 49 - police@molsheim.fr

*Centre communal d'action sociale : ccas@molsheim.fr

Uniquement pour le personnel soignant, contacter les services de préférence par mail :

*Crèche familiale : creche@molsheim.fr

*Service scolaire et périscolaire : ssp@molsheim.fr

La Ville rappelle qu'il appartient à chacun de mettre en place les mesures barrières recommandées :

- Se laver très régulièrement les mains avec du savon,
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter,
- Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades.

Afin de ne pas saturer ni les services de secours, ni le centre 15, voici à qui d'adresser :

- En cas de symptômes de coronavirus uniquement : fièvre importante, toux, difficultés respiratoires : appeler le 15. Ne pas se rendre directement aux urgences, ni chez son médecin traitant.
- En cas d'autres symptômes (rhume, grippe, etc.) ou de demande de conseils : contacter son médecin traitant.
- Pour toute autre situation et information générale,
1. appeler le numéro vert national tél. 0 800 130 000
2 consulter les sites [gouvernement](#) - [ministère de la Santé](#) - [Santé publique France](#)

L'enjeu est de freiner la transmission du virus et protéger les zones non ou peu touchées.

LIMITER SES DEPLACEMENTS AU MAXIMUM et RESPECTER LE CONFINEMENT, c'est le meilleur moyen d'endiguer la progression du virus et de soutenir le personnel soignant.



Mairie de Molsheim 17 place de l'Hôtel de Ville 67120 Molsheim
tél. 03 88 49 58 58 - maire@molsheim.fr